Élu·e·s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 10 octobre 2022

Intervention de **Florence GASCOIN**

Délibération n°4 : SUBVENTIONS FONDS HERBLINOIS DE SOLIDARITÉ POUR LE SECTEUR ASSOCIATIF

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Nous vous avions demandé lors du Conseil Municipal que les subventions du Fonds Herblinois de solidarité soient évoquées en groupe subventions afin qu'elles soient étudiées par tous les conseillères et conseillers de celle-ci.

Monsieur le Maire, vous aviez accepté cette proposition et lors de la commission suivante les subventions du Fonds Herblinois de solidarité avaient été vues en groupe subventions.

Or de nouveau ces subventions n'ont pas été approuvées par le groupe mais seulement annoncées à la Conférence des Président.es.

Lorsqu'en commission Solidarité et Vie Sociale nous en avions fait la remarque, on nous avait répondu qu'elles avaient été vues en groupe subventions ce qui a été rectifié par mail par Madame Farida REBOUH qui nous a bien précisé que ces subventions ne sont présentées qu'en Conférence des Président.e.s.

Monsieur le Maire, pouvez-vous faire en sorte que les subventions du Fonds Herblinois de solidarité soient bien examinées lors des groupes subventions et le faire de façon pérenne même si nous espérons que cela ne sera plus à l'ordre du jour !